

Séance
extraordinaire
du 16 décembre
2025

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
SEIXIÈME (16^e) JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX-MIL-VINGT-
CINQ (2025) À COMPTER DE 19 H 46 À LA SALLE DU CONSEIL
SITUÉE AU 40, AVENUE DE L'HÔTEL DE VILLE À MONT-JOLI

PRÉSENTS

M. Martin Soucy, maire
M. Claude Vézina, conseiller du district 1
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Vallier April, conseiller du district 4
Mme Mélissa Brochu, conseillère du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

ABSENTE

Mme Annie Blais, conseillère du district 2

AUSSI PRÉSENTS

Me Françoise Virginie Lechasseur, greffière
Mme Carole Raïche, directrice générale
M. Jérôme Boucher, directeur des communications et des relations avec
les citoyens
M. Steve Corneau, directeur des finances

Aucun (0) contribuable

M. Jérôme Boucher et
M. Marc Després de la Télévision de La Mitis

Monsieur le maire préside la séance, conformément aux dispositions de
l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes*.

MOMENT DE RÉFLEXION

25.12.496

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE
CONVOCATION**

Bonsoir,

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue
au public présent de même qu'à nos concitoyennes et concitoyens qui
nous regardent par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside
la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les
cités et villes*.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent
avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le
procès-verbal.

25.12.497

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Vallier April

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Claude Vézina

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la

signification de l'avis de convocation.

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2026.
4. Période de questions.
5. Clôture et levée de l'assemblée.

25.12.498

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

C'est pour moi un immense honneur, à titre de maire d'un conseil municipal renouvelé, de vous présenter les prévisions budgétaires de l'année 2026 ainsi que la mise à jour du plan quinquennal d'immobilisation. Ce travail rigoureux, réalisé en étroite collaboration avec notre administration, nous permet de projeter notre vision pour l'année tout en nous assurant de respecter la capacité de payer de notre population. Une tâche importante, parfois complexe, dans la conjoncture économique que nous vivons.

Ce budget équilibré s'élève à 16 895 375\$. Cela représente une hausse du budget de 6,23 % par rapport à l'année 2025. Cette hausse est attribuable en bonne partie à l'inflation sur les produits et services ainsi qu'à l'ajout de règlements d'emprunts à la suite de travaux réalisés l'an dernier et à venir en 2026.

Je souhaite saluer les efforts soutenus du conseil municipal et de l'équipe de direction pour avoir atténué la progression des dépenses. Notre mission est d'investir dans des services de qualité afin de répondre aux besoins de notre population tout en offrant un milieu de vie sain et accueillant.

À cet égard, j'ai le plaisir d'annoncer que la hausse du compte de taxes moyen sera limitée à 2,77 %. Il se situe, nettement, sous l'indice des prix à la consommation entre octobre 2024 et octobre 2025 qui, lui, était de 3,2 % au Québec.

En somme, pour une résidence de valeur moyenne estimée à 199 628 \$, cette hausse de 2.77% représente un montant total de 77.87\$ pour l'année 2026. Ce montant inclut la taxe foncière et l'ensemble de tous les frais de service offert par la Ville de Mont-Joli.

Afin d'équilibrer ce budget, nous avons revu le taux de la taxe foncière. Il passe de 0,985\$ à 1.02\$ par tranche de 100 \$ de l'évaluation d'immeuble. En somme, le compte de taxes moyen passera de 2 810\$ à 2 888\$ en 2026.

Du côté de la dette à long terme de la ville.

Encore une fois, nous avons de bonnes nouvelles. Pour une quatrième année consécutive, notre taux d'endettement est à la baisse. En décembre 2021, la dette de la ville était de 12 743 500\$. Aujourd'hui, elle est de 8 500 000\$, soit une baisse de 33.30% par rapport à 2021. À noter, sur cette somme, la part réelle de la Ville de Mont-Joli est d'environ 47%, le restant étant constitué essentiellement de financements publics sous forme de subvention convenue avec d'autres paliers de gouvernance.

Toujours sur la base de bonne nouvelle, nous pouvons également annoncer que la taxe foncière spéciale pour les réfections d'aqueduc et d'égout sera légèrement inférieure à l'année 2025, passant de 68.00\$ à 66.00\$ pour une résidence moyenne.

Les tarifications pour les services d'aqueduc et d'égout demeurent quant à eux inchangées pour se situer respectivement à 297.00\$ et à 149.00\$. Inchangés également en 2026, les tarifs pour le ramonage des cheminées qui demeurent à 50.00\$ et pour les vidanges des fosses septiques, à 268.00\$.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Robin Guy

APPUYÉ PAR la conseillère madame Mélissa Brochu

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2026 et celles-ci se présentent ainsi :

ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Revenus	
Taxes	10 314 250,00
Compensation tenant lieu de taxes	2 813 590,00
Transferts	2 378 865,00
Services rendus	1 207 945,00
Autres revenus	270 725,00
TOTAL DES REVENUS	16 985 375
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	2 795 917
Sécurité publique	1 915 908
Transport	3 387 474
Hygiène du milieu	3 783 117
Santé et bien-être	135 000
Aménagement, urbanisme et développement	845 053
Loisirs et culture	2 777 291
Frais de financement	377 190
Total des dépenses de fonctionnement	16 016 950
Financement	
Remboursement de la dette à long terme	644 385
Total des autres activités financières	644 385
Affectations	
Activités d'investissement	(640 750)
Excédent de fonctionnement affecté	336 710
Réserves financières et fonds réservés	(20 000)
Total des affectations	(324 040)
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES MOINS LES AFFECTATIONS	16 985 375
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	
Sources de financement	
Transferts conditionnels	167 500
Taxes	618 000
Fonds de roulement	330 000
Surplus affecté	225 000
Emprunt	2 475 000
TOTAL	3 815 500

Dépenses d'investissement

Administration générale	15 000
Sécurité publique	52 000
Transport	694 500
Hygiène du milieu	2 909 000
Aménagement, urbanisme et développement	-
Loisirs et culture	145 000

TOTAL	3 815 500
--------------	------------------

25.12.499

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n’a été posée.

24512.500

CLÔTURE ET LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

L’ordre du jour étant épuisé à 19h48

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Denis Dubé

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Vallier April

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la présente séance.

SIGNATURES

Martin Soucy
Maire

Françoise Virginie Lechasseur
Greffière